

Résidence du Parc
 B.P 9
 47400 TONNEINS
 Tél: 05 53 79 04 62
 Fax: 05.53.79.12.48
 e-mail: baudoin.saez@notaires.fr
 Comptabilité: 05.53.79.37.96
 Formalités: 05.53.79.07.95

Etude fermée le samedi

ATTESTATION

JE SOUSSIGNEE Maître Geneviève SAEZ, Notaire Associé à TONNEINS,

CERTIFIE avoir a ma connaissance que :

La société dénommée GROUPEMENT FORESTIER DE L'ARGENTEY, groupement forestier au capital de 13.600 €, dont le siège est à SAINTE-GEMME-MARTAILLAC (47250), lieu-dit "Garreau", identifiée au SIREN sous le numéro 424050730 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AGEN.

Se propose d'acquérir de :

Madame Huguette Pierrette Andrée NAVARRE, retraitée demeurant à BORDEAUX (33000) 41 rue capdeville.

Née à BORDEAUX (33000), le 1^{er} septembre 1923

Sur la commune de LARTIGUE (GIRONDE) 33840

Des parcelles boisées en nature de futaie et bois.

Cadastrées:

Section	N°	Lieudit	Surface
A	77	Au Pigail	14 ha 90 a 26 ca
A	78	Au Douc Blanc	07 ha 34 a 42 ca

Total surface : 22 ha 24 a 68 ca

Et sur la commune de PINDERES (LOT-ET-GARONNE) 47700

Des parcelles boisées en nature de pins et de taillis

Cadastrées :

Section	N°	Lieudit	Surface
AH	155	Vignolles	23 ha 97 a 00 ca
AH	172	Les Pruilles	01 ha 05 a 70 ca
AH	174	Les Pruilles	00 ha 33 a 25 ca
AH	176	Les Pruilles	00 ha 39 a 70 ca
AH	183	Les Pruilles	01 ha 66 a 25 ca
AH	184	Les Pruilles	00 ha 13 a 10 ca
AH	194	Les Pruilles	00 ha 02 a 10 ca
AH	201	Les Pruilles	00 ha 05 a 25 ca
AH	268	Les Teycheney	00 ha 07 a 15 ca
AH	275	Tastet	00 ha 14 a 00 ca
AH	277	Tastet	04 ha 20 a 50 ca
AH	291	Tastet	01 ha 97 a 00 ca

Certification qualité



Société Civile Professionnelle Vincent BAUDOIN et Geneviève SAEZ
 CDC 40031 00001 143504 G 46

Membre d'une Association Agréée- Le règlement par chèque est accepté
 Détenteur des minutes de Me Pierre BAUDOIN et Me Bernard MAILHEF



AH	292	Tastet	00 ha 18 a 70 ca
AH	293	Tastet	00 ha 89 a 50 ca
AH	294	Tastet	00 ha 99 a 50 ca
AH	295	Tastet	05 ha 70 a 00 ca
AH	347	Landes Gouduve	00 ha 00 a 81 ca

Total surface : 41 ha 79 a 51 ca

Moyennant le prix principal de **CENT QUATRE-VINGT MILLE EUROS (180.000,00 EUR)** qui sera payable comptant par virement pour le jour de la signature de l'acte authentique.

Les frais de la vente s'élèveront à la somme de douze mille sept cents euros, sauf à parfaire ou à diminuer.

EN FOI DE QUOI j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

**FAIT A TONNEINS
LE 10 septembre 2013**



[Handwritten signature]